

La Gazette de Cambrai nous apporte les détails suivants sur l'incendie qui a éclaté, vendredi soir, dans la cathédrale de cette ville :  
« **Vendredi, 9 heures du soir.**

Des flots de feu s'échappent par la croisée située au-dessous du portail de la cathédrale, ainsi que par la croisée latérale, voisine du jeu d'orgues, et projettent sur la ville une lueur blafarde et intense qui devient bientôt assez vive pour le dispenser à la lumière du jour. Le vent qui souffle dans la direction de l'édifice, ne laisse déjà plus de doute sur l'issue du sinistre.

Cependant les secours arrivent de toutes parts. La population entière accourt sur le lieu du sinistre. On enfonce la porte du grand portail. Des citoyens passent sous la voûte de flammes qui s'élèvent au-dessus d'eux. Ils étaient à peine entrés dans la nef que la charpente des orgues s'écroule en les couvrant de plomb en fusion et de débris enflammés.

Bientôt le service des pompes est organisé. Il ne s'agit plus de chercher à sauver la toiture de l'édifice; le feu court avec une telle rapidité dans les combles, qu'avant qu'une demi-heure se fût écoulée il avait gagné le chevet de l'église et s'était étendu sur toute la surface du bâtiment. Les troupes de la garnison accourent à leur tour. Toutes les autorités civiles, militaires et judiciaires sont présentes.

Dès les premiers moments, les vases sacrés, l'image de Notre-Dame-de-Grâce sont mis en lieu de sûreté; le magnifique Christ sorti du pinceau de Geerarts est décroché avec soin et placé à l'abri de tout danger. Les ornements, tout le matériel de la sacristie sont enlevés.

Des poutres enflammées tombent au milieu de la nef par les ouvertures pratiquées à la voûte. Deux pompes placées dans l'intérieur de l'église et habilement manœuvrées éloignent tout danger.

A onze heures du soir, la part du feu était faite, et ce n'est pas sans une immense satisfaction que l'on apprenait que nos belles grisailles, que les monuments de Fénélon et de Belmas n'avaient pas souffert des atteintes du feu.

Un garçon brasseur et un dragon ont été blessés: le premier, frappé par le timon de la voiture qu'il conduisait, a eu la jambe cassée; le second, atteint par une poutre enflammée, a été renversé et enlevé. Beaucoup de personnes ont été contusionnées, mais sans gravité.

Les voûtes de la nef principale menacent ruine sur plusieurs points, et vont probablement faire interdire toute circulation dans l'intérieur de l'église, construites en pierres blanches, réduites à l'état de chaux par suite de l'action du feu.

« **Samedi, 11 heures et demie du matin.**

Le tocsin se fait entendre de nouveau. Le feu vient d'éclater avec violence au point de jonction qui réunit la cathédrale à l'archevêché; les pompes, les haquets chargés d'eau se remettent en mouvement; la troupe se rend de nouveau sur les lieux du sinistre; on travaille avec ardeur, des flots d'eau inondent les murs et la toiture de l'archevêché; un des officiers de nos sapeurs-pompiers, du haut de la toiture, où il s'est établi, dirige la lance d'une des pompes vers la chapelle de la sainte Vierge, dont les admirables grisailles sont menacées par le fleau destructeur. Dans l'intérieur de l'église, une pierre se détache de la voûte et blesse grièvement un de nos sapeurs-pompiers; une autre personne est également contusionnée. A midi et demi, ce nouveau foyer d'incendie est éteint, et notre ville rentre dans le calme. »

Le tronc de la chapelle de Bon-Secours a été brisé et tout le numéraire qu'il contenait enlevé. On connaît l'auteur de ce vol sacrilège qui tombera bientôt au pouvoir de la justice.

Le 1<sup>er</sup> de ce mois, la France comptait 8,837 kilomètres de chemin de fer ouverts à la circulation.

La Cour d'assises de la Seine a prononcé hier son arrêt dans l'affaire de l'assassinat de la rue d'Enghien. Reconnu coupable avec circonstances atténuantes, l'accusé Beuchard a été condamné à la peine des travaux forcés à perpétuité.

Les récentes avaries occasionnées dans nos appareils électriques par les phénomènes atmosphériques vont amener, nous assure-t-on, des changements indispensables à la disposition de nos lignes télégraphiques. On dit que le système de télégraphe souterrain adopté pour la capitale va être étendu au réseau télégraphique de toute la France.

M. Edouard Pélicier, sous-chef de bureau au ministère de l'intérieur, vient de publier la statistique de la télégraphie électrique en France, pendant l'année 1858. Nous extrayons les renseignements suivants d'un intérêt plus général :

Nombre de kilomètres exploités en 1858, 13,030; nombre de stations en activité, 193; nombre de dépêches taxées, 463,973. Produit moyen et par kilomètre, 269 fr. 89 c.; par dépêche, 7 fr. 57; total des 193 stations, 3,516, 633 fr. 90 c.; des 9 stations de Paris, 1,517, 859 fr. 70 centimes.

Pendant le quatrième semestre de 1858, il a été expédié 156,414 dépêches; 97,728 entre les stations françaises; 58,636 entre les stations françaises au nombre de 193, et les stations étrangères au nombre de 2,000 environ. Sur les 97,728 dépêches intérieures, 23,728 ont été échangées avec Paris; 74,000 entre les villes des départements. Sur les 58,636 dépêches internationales, 25,217 ont été échangées entre Paris et trente villes principales; 29,883, soit plus de la moitié, ont été échangées entre l'étranger et les stations françaises des départements.

Les dernières pluies ont eu, à ce qu'il paraît, une très heureuse influence sur la vigne. Le grain a beaucoup grossi et la maturité se fait dans de bonnes conditions. Déjà les vendanges sont commencées dans plusieurs provinces du Midi, et même sur quelques points du Maconnais. Elles auront lieu du 10 au 15 dans le bordelais, du 15 au 20 sur la Loire et dans le Cher. On assure que la qualité du vin sera bonne; quant à la quantité elle sera plus considérable qu'on ne le pensait, il y a un mois à peine.

CAISSE D'ÉPARGNE DE ROUBAIX

Séance du 11 septembre 1859.

Sommes versées par 65 déposants, dont 10 nouveaux fr. 9,670 00  
27 demandes en remboursement. 7,478 73  
Les opérations du mois de septembre sont suivies par MM. F. Frasez et Requillart-Serépel, directeurs.

ÉTAT-CIVIL DE ROUBAIX.

NAISSANCES.  
Du 6 au 12 septembre 1859 inclus, 17 garçons, 16 filles.

MARIAGES.  
Du 7 septembre. — Entre Florentin-Alphonse Debievre, sans profession, et Catherine Larivière, sans profession.

Du 8. — Entre Célestin Duquesne, employé d'octroi, et Rosalie Tambrun, cuisinière.

Du 12. — Désiré-Carlos Vermeersch, propriétaire, et Joséphine Rasso, sans profession. — Etienne Monchain, corroyeur, et Josephine Segard, servante. — Edouard-Joseph Gutsquiere, journalier, et Sylvie Willaumez, couturière. — Josse Misprouve, tisserand, et Catherine Suys, tisserande. — Florimond-Joseph Reversé, ourdisseur, et Céline Segard, cuisinière. — Jean-Baptiste Lobert, ouvrier en laines, et Barbe-Thérèse Rasso, ménagère.

DÉCÈS.  
Du 6 septembre. — Winoc-Joseph Ghys, 85 ans, journalier, veuf de Domitille-Cécile Minne, rue du Temple.

Du 8. — Clara-Félicité Hoequet, 26 ans, repasseuse, célibataire, rue de Mouvaux.

Du 9. — Constant-Titus-Joseph Dupire, 60 ans, journalier, célibataire, Hôpital.

Du 11. — François Librecht, 62 ans, tisserand, époux de Florentine-Joseph Fauvarque, est décédé dans le canal.

Plus 5 garçons et 5 filles, décédés au-dessous de l'âge de 10 ans.

FAITS DIVERS.

Dimanche on a publié, au son du tambour, dans les communes de St-Germain et de Marly, le ban de la vendange; elle aura lieu jeudi et samedi. En 1858, bien que l'année fut hâtive la vendange n'a commencé que le 17 septembre dans les mêmes localités. Depuis longtemps un semblable exemple de précocité ne s'était présenté dans les environs de Paris. — Le raisin est très mûr, d'une bonne qualité, mais il n'est pas aussi abondant que l'année dernière.

Le nouveau conseil municipal de Paris, qui va être composé de soixante membres, trois par chacun des vingt arrondissements, tiendra sa première séance avant la fin de l'année pour examiner et voter le budget de Paris agrandi que l'on prépare.

On s'occupe de composer les municipalités des huit arrondissements nouveaux.

Armand G..., petit clerc chez M. B..., huissier, était depuis longtemps tourmenté du désir de participer aux jouissances que la capitale offre aux jeunes gens riches et désœuvrés. Pour cela, les fonds lui manquaient, et il rêvait aux moyens de s'en procurer, quand il s'aperçut que son patron avait oublié sur un meuble la clef de sa caisse. Prompt à profiter de l'occasion, Armand G... s'empara de cette clef. Dès que l'huissier fut sorti, il s'introduisit dans son cabinet, ouvrit le coffre-fort et y prit une somme de 4,000 fr. en billets de banque. A son retour, M. B... chercha vainement la clef dont il vient d'être question, il pensa qu'il avait pu la laisser dans un tiroir ou dans la poche de quelque vêtement, et, comme il en avait une seconde, il cessa de s'occuper de cet incident.

Cependant, Armand G... réunit quelques-uns de ses camarades, et se livra avec eux à l'orgie. Il dina deux fois. La bande joyeuse parcourut les cafés, et à deux heures du matin, le petit clerc était ramassé ivre-mort sur le boulevard Poissonnière. Conduit le matin devant le commissaire de la section de l'Opéra, il ne put justifier de la possession légale d'une somme de

500 francs en or trouvée dans ses poches. Il fut obligé d'avouer qu'il était employé chez M. B... Averti de ce qui se passait, l'huissier ayant constaté le vol commis à son préjudice, se rendit, accompagné du commissaire de la section Saint-Paul, au domicile d'Armand G... Une perquisition fit découvrir une somme de 3,000 francs enveloppée dans un numéro du journal le Voleur.

A la suite des constatations, Armand G... a été mis à la disposition de la justice.

On lit dans la Sentinelle du Jura :  
Vendredi, le corps du brave général Cler est arrivé, par le train de neuf heures du matin, à Salins, où l'attendait un grand concours de la population.

Il a été remis à M. le maire par M. Blum, officier d'ordonnance du prince Napoléon, qui, par ses ordres, était allé le prendre à Magenta, accompagné de M. Caffarel, aide-de-camp du général.

Sa famille, les autorités civiles et militaires, la compagnie de sapeurs-pompiers, musique et tambours en tête, un fort détachement de la garnison, la brigade de gendarmerie s'étaient rendus à la gare pour le recevoir.

Le corps de l'illustre guerrier se trouve renfermé dans un double cercueil de plomb et de chêne. Il a été transporté à l'église Saint-Maurice et placé provisoirement dans une chapelle ardente, sous la garde d'un piquet du 79<sup>e</sup> de ligne, jusqu'à lundi prochain, qu'aura lieu la grande cérémonie funèbre par les soins de la famille et de la municipalité. La garde impériale y sera représentée.

On remarquait dernièrement à Ems, assis du matin au soir devant la table de jeu, un certain comte russe qui, avec un paquet de cartes à marquer et des tablettes devant lui, marquait, comptait, jouait, mais sans jamais poser d'argent sur le tapis vert. — Il fait seulement semblant de jouer, note ses gains ou ses pertes fictives sur ses tablettes, poursuit ce jeu avec une passion aussi grande que s'il hasardait des sommes immenses.

Quand il gagne, son visage est rayonnant de joie; il se promène avec un air de satisfaction dans le Kursaal, se fait servir un dîner excellent et achète toutes sortes d'objets de quincaillerie dans les galeries. Lorsqu'il perd, ses traits, au contraire, expriment la colère, la rage, le désespoir. — Il ne serait pas étonnant qu'un beau jour, croyant avoir tout perdu, il se brûlât la cervelle. Cependant, jusqu'ici, il n'en est pas encore arrivé à ce point.

Depuis un mois, ainsi que le prouvent ses tablettes, il a gagné, en idée, 327,000 francs à la banque de jeu.

La semaine dernière, à Bade, plusieurs personnes de la meilleure compagnie entouraient la table de la roulette. Mme de R... était là, au bras de son mari, et entourée d'amis. Elle ne jouait pas, se contentant de regarder jouer.

Tout-à-coup une idée lui passe par la tête; elle s'écrie : « Tiens, si je jouais mon âge, tu le sais, comme tu ne l'as pas conseillé? — Oui, dit le mari, c'est certain; une femme qui joue sur le numéro de son âge est sûre de gagner la première fois. — Ah! nous allons voir: je vais mettre deux louis sur mon âge. »

En disant ces mots, elle ouvre sa bourse et y prend deux louis. Tous les cœurs tendus attendent pour voir sur quel numéro elle va poser ses deux louis. Elle se penche nonchalamment et les pose sur le numéro 30. Mme de R... est très élégante, très jolie, et le numéro parut singulièrement choisi. « Rien ne va plus! » dit le chef de parti.

veau; mais l'âme de Daniel s'envolait vers les régions paisibles de la lumière, et Litholf suivait douloureusement du regard le pigeon blanc, près de disparaître à ses yeux.

Cazal ploya le genou devant le lit de Daniel décédé.

« Mon fils, où vas-tu? demanda Feldmans à Litholf.

Celui-ci ne savait que répondre.  
« Viens sur mon cœur, ajouta le baron. »  
Et Litholf se précipita dans les bras de son père.

Feldmans, condamné à mort du chef de haute trahison, et qui avait échappé, avec l'aide de la cour des Deux-Siciles, au bâtiment envoyé à Naples pour se saisir de sa personne et le transporter à Stockholm, se réfugia en Russie.

Litholf retourna en Suède.

Le comte Alstern ne tarda pas à tomber malade. Dans le délire de la fièvre qui précéda sa mort, il prononçait souvent avec anxiété le nom de Litholf, et sa fille lui promit, pour adoucir ses derniers moments, de ne jamais appartenir à ce dernier.

Elle tint parole et se voua au célibat.  
Ce fut elle-même qui fit cette douloureuse confidence à Litholf, la seule fois qu'ils se revirent.

FIN.

NOMS, PRÉNOMS, SURNOMS, SOBRIQUETS

Les noms sont une fortune dont on hérite et dont on ne se défait pas volontiers; pourtant divers intérêts ont amené nombre de personnes à requérir ou à subir un changement dans leur

nom. Au temps de la République, c'est-à-dire au temps où nous n'étions plus en monarchie, cela était très commun dans notre France. Les Leroi, les Roy y courent les rues, comme on sait; la guerre un peu vive que l'on faisait à la qualité royale effraya ces bonnes gens qui rappelaient cette qualité par leurs noms; quantité de bourgeois, impatient d'abdiquer, sollicitèrent l'autorisation de troquer cette dénomination monarchique contre un sobriquet républicain: tout à coup les Fabricius, les Publicola, les Anacharsis, les Anagore, les Scévola, sortis de dessous les pavés, se multiplièrent comme les masques en carnaval. Quelques-uns d'entre eux ont rendu tristement célèbres ces noms jusqu'alors illustres, mais beaucoup les ont portés le plus innocemment comme le plus obscurément du monde, et n'étaient que des poltrons déguisés en héros. Leur faiblesse ridicule était excusable peut-être dans ces temps de trouble: le grand nombre se laisse si volontiers prendre aux mots! les noms sont pour tant de gens l'étiquette du sac!

Cela, au reste, était réel dans l'origine. Un court examen, pas plus philosophique que le sujet ne le comporte, suffira pour en convaincre. Remontons à l'époque où il n'y avait qu'une famille au monde, et prenons celle de Noé au débarquer. A mesure que les individus dont elle se composait se sont multipliés, n'a-t-il pas fallu trouver des noms distinctifs pour chacun d'eux? ces noms, ainsi que l'écriture nous l'apprend, furent pris de leurs qualités ou de leurs défauts, et quelquefois aussi de leur fortune. Le bonhomme Noé, en faveur duquel l'exception que lui accorda la bonté divine, établit une présomption favorable et dont le nom signifie repos, tranquillité, nomma proba-

blement ses trois fils d'après ces principes, et cela par prévision sans doute: l'aîné, objet de ses bénédictions particulières, et à qui une bonne renommée et une fortune solide étaient dues, fut appelé Sem (reputation établie), le second, qui n'avait pas moins bien mérité que son frère, et qui devait prospérer en ce bas monde et devenir maître de notre Europe, reçut le nom de Japhet, ce qui veut dire l'étendu, l'élargi, l'enflé; quant au troisième, homme ardent, violent, emporté, son premier nom fut Cham (chaud, chaleux), et son second, car il en eut deux, Chanaan (marchand, négociant, brocanteur), nom qui présage évidemment la condition modeste à laquelle il fut condamné par la malédiction de son père en juste châtiement de son insigne poisonnerie.

Tous les noms propres, dans la Bible, sont significatifs, à commencer par celui d'Adam, qui signifie homme roux, homme de boue; c'est à la fois une prévision et une consignation du fait.

Chez les Romains, chaque individu conservait le nom de sa famille, mais y ajoutait un prénom ou un surnom qui lui était propre; le prénom précède le nom, le surnom le suit; quand ce dernier est ironique, quand il porte sur un défaut, sur un ridicule, il s'appelle sobriquet. Il est facile de juger par l'étimologie que, chez les Romains, le noms des familles dérivait de la profession, de la qualité, ou même de la défec-tuosité de leur premier chef.

Que de sobriquets sont devenus des noms illustres! En tête il faut mettre celui de Brutus qui signifie stupide, et ne rappelle que des héros. Les usages romains ont passé en France. Souvent on retrouve, dans les premiers noms des familles les plus illustres, des noms d'artisans quand ces noms sont français.

Du temps de la féodalité, et l'on en peut juger par ses restes, les enfants d'une même famille se distinguaient en France par des noms de terre: cela était naturel; mais n'était-il pas ridicule de voir des bourgeois, qui n'avaient pas un pouce de terre, donner à leurs enfants le nom des villages où ils avaient été en nourrice? l'ouï il résultait que les fils d'un épicier de la rue St-Denis, paré d'un nom usurpé, qu'il préférait, comme de raison, à son nom propre, pouvait, sans sortir de France, recevoir les honneurs dus à l'une des maisons qui se fournissaient dans la boutique de son père.

Le sentiment qui nous porte à approuver l'usage d'après lequel chacun garde à présent le nom de son père, comme il y a intérêt quand ce nom est honorable, doit nous faire convenir que les malheureux héritiers d'un nom déshonoré sont très excusables d'y vouloir renoncer et de recourir, dans ce but, à l'autorité du prince. Si l'on conçoit que tant de gens en sollicitent une illustration que leur père ne leur a point transmise, à plus forte raison doit-on concevoir que d'honnêtes gens y recourent pour s'affranchir d'un déshonneur qui ne leur est pas propre, pour être débarrassés d'un nom qui les calomnie.

L'héritier Guilloin a pu raisonnablement prendre en répugnance son nom, qui, bien qu'il ait été porté par un citoyen respectable, par un médecin habile, réveille des souvenirs affreux, et se trouve difflamé par l'atroce application qui en a été faite. Mais qu'un négociant change son nom de Louvel, à cause d'un homme dont il n'était pas parent, c'est une petite flatterie; c'est à peu près comme si un huissier ou un bonnetier, qui s'appelle Bourbon, demandait à changer de nom pour capter l'amour de la garde nationale.